

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Zurich, le 28 août 2018

Intoxications en Suisse en 2017

Tox Info Suisse, le service d'urgence et d'information suisse en cas d'intoxication au numéro 145, publie son rapport annuel 2017. Celui-ci contient les statistiques sur les intoxications revues et corrigées ainsi que des informations sur la gravité des intoxications. En 2017, Tox Info Suisse a recensé 40 310 demandes de renseignement dont plus de 37 200 avec exposition et 3 100 de nature préventive. Plus de 18 000 expositions concernaient des enfants dont la plupart étaient d'âge préscolaire. 70 % de toutes les intoxications sont dues aux médicaments, aux produits domestiques et aux plantes.

Sur sept cas mortels, Tox Info Suisse a enregistré quatre cas d'intoxications médicamenteuses, deux cas par les produits chimiques et un cas dû aux drogues. Parmi les cas graves, 66 % ont été causés par des médicaments et 15 % par des produits d'agrément et des drogues.

Les enfants, dont la plupart étaient d'âge préscolaire, ont été victimes de 56 % des expositions (81,6 % de toutes les expositions chez les moins de 16 ans touchaient des enfants de < 5ans). Le sexe masculin était légèrement prédominant chez les enfants (50,8 % vs 47,9 % de filles) et, chez les adultes, le sexe féminin (57,9 % vs 41,5 % d'hommes). 89 % parmi près de 27 000 intoxications involontaires (accidentelles) se sont produites à domicile. La plupart des intoxications, soit 66 % parmi un peu plus de 4 800 intoxications intentionnelles, étaient des tentatives de suicide. La majorité des intoxications graves (234 adultes, 12 enfants ou jeunes gens) ont été la cause d'intoxications aux drogues et aux médicaments (tableau).

Thème actuel : sécurité des produits chimiques

La sécurité en matière de produits chimiques repose, d'une part, sur la prévention des intoxications et, d'autre part, sur le traitement correct de ces intoxications même si des accidents se produisent malgré ces mesures de sécurité. Tout le monde manipule des produits chimiques tous les jours et, par conséquent, les accidents sont inévitables même si nous nous efforçons tous de les empêcher.

Pour une bonne prévention, il est avant tout nécessaire de disposer d'une réglementation officielle des substances chimiques qui limite l'utilisation des substances et des produits dangereux et qui explique aux professionnels de la santé et au public les dangers de ces produits. Les enfants sont très souvent les principales victimes des intoxications aux substances chimiques (en 2017, Tox Info Suisse a recensé 5 847 cas d'intoxication aux produits chimiques chez les enfants de moins de 16 ans). En 2018, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a donc lancé le livre « Bas les pattes, danger », réalisé par Lorenz Pauli et Claudia de Weck et paru à la maison d'édition Atlantis. À travers une histoire passionnante, les enfants sont sensibilisés sur les dangers que peuvent représenter les produits chimiques.

Tox Info Suisse ne fournit non seulement des informations sur les risques d'empoisonnement, mais le centre conseille aussi le public et les professionnels de la santé en cas d'intoxication. Les informations importantes fournies lors de ces consultations consistent en l'évaluation du risque et les mesures appropriées à adopter. Il n'est pas toujours impératif, mais parfois vital, de consulter un médecin ou de se rendre aux urgences. En cas d'intoxication, le bon réflexe est donc



de prendre le téléphone et d'appeler le numéro d'urgence 145. Lors de la consultation, il est capital pour Tox Info Suisse de connaître l'identification du poison ainsi que la composition du produit. Tox Info Suisse se renseigne sur la composition des produits auprès du Registre des produits chimiques (RPC) de l'OFSP. Par conséquent, il est important que les fabricants de produits chimiques les déclarent correctement et les tiennent à jour dans ce registre. Deux nouveaux clips vidéo, réalisés grâce à la collaboration des laboratoires cantonaux, de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), de l'OFSP, de scienceindustries et de Tox Info Suisse, démontre l'importance de l'entrée des données dans le registre des produits.

Le nombre des consultations liées aux cas d'intoxication par les substances chimiques (produits chimiques domestiques, produits chimiques techniques et industriels, produits chimiques d'agriculture et d'horticulture) a augmenté de 39 %, de 8 372 à 11 620 par année, durant les douze dernières années. Les intoxications médicamenteuses à elles seules dépassent ce pourcentage (+64 %). Concernant les produits chimiques domestiques, ce sont tout d'abord les produits de nettoyage corrosifs (détergents pour fours, grils, vitres de cheminée et siphons) qui représentent un problème, surtout pour les enfants, car même de faibles quantités peuvent causer de graves dommages pour la santé.

Le rapport annuel 2017 de Tox Info Suisse, le livre pour enfants « Bas les pattes, danger » ainsi que les clips vidéo « Petite Lucie et le poison » et « Max – danger sur le chantier » seront présentés à une conférence de presse le 28 août.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site de Tox Info Suisse (www.toxinfo.ch).

Renseignements complémentaires :

Dr méd. Hugo Kupferschmidt, directeur
Tox Info Suisse
Freiestrasse 16, CH-8032 Zurich
Tél. +41-44-251 6666
Fax +41-44-252 8833
E-mail info@toxinfo.ch

Tableau : Nombre de cas d'intoxication graves et mortels chez l'être humain en 2017, accompagnés d'un rapport clinique final et selon la fréquence des groupes d'agents en cause (total n= 4 220)

Groupe d'agents	Total des cas	graves
Produits d'agrément, drogues et alcool	460	10.6%
Médicaments	2545	6.4%
Aliments et boissons	48	6.3%
Animaux venimeux	42	4.8%
Plantes	98	4.1%
Produits techniques et industriels	360	3.6%
Produits domestiques	460	3.3%
Champignons	90	2.2%
Articles de toilette et produits cosmétiques	97	1.0%
Agriculture et horticulture	33	0.0%
autres/inconnus	86	5.8%